

## Présentation de la Conférence nationale sur l'évaluation des élèves

CSE du 8 octobre 2014

Mesdames, Messieurs,

Le principe de l'évolution des modalités de la notation des élèves, afin d'éviter une "notation-sanction" à faible valeur pédagogique et privilégier une évaluation positive, simple et lisible, valorisant les progrès, encourageant les initiatives et compréhensible par les familles" est inscrit dans la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République.

Les élèves français souffrent aujourd'hui des effets négatifs d'une évaluation qui parfois ne prend en compte que leurs lacunes, qui peut les décourager dans leurs apprentissages et les freiner dans leurs parcours. Les élèves les plus en difficulté subissent trop souvent des évaluations dont ils ne comprennent pas toujours les codes, ni les attendus implicites que les élèves les plus favorisés culturellement acquièrent en dehors de l'école.

L'évaluation des élèves doit être au service de leurs apprentissages. Information indispensable pour les familles, composante des choix d'orientation, l'évaluation est, pour les enseignants, un outil d'estimation du niveau d'acquisition des connaissances et des compétences de leurs élèves, d'identification de leurs fragilités et de mesure du degré de réussite. Elle doit s'inscrire, pour les élèves, dans une démarche leur permettant de progresser par une connaissance objective de leurs acquis.

Les objectifs, les principes et les modalités de l'évaluation des élèves doivent être partagés par tous : élèves, familles, enseignants, équipes pédagogiques et éducatives.

C'est le sens de la Conférence nationale sur l'évaluation des élèves, qui mobilise la communauté scientifique, les professionnels de l'éducation, les membres de la communauté éducative pour les faire dialoguer avec l'ensemble de la société afin d'aider à la définition de la politique d'évaluation des élèves.

Cette démarche est inédite. Elle vise à faire adopter par des représentants de la communauté éducative et de la société civile, réunis dans un jury présidé par Etienne Klein et composé d'acteurs et d'usagers du système éducatif, des recommandations fondées sur les résultats de la recherche, les connaissances scientifiques, les pratiques de terrain nationales et internationales.

Un comité d'organisation a été constitué pour accompagner ce dispositif qui s'achèvera par les journées de l'évaluation, du 11 au 13 décembre 2014. À l'issue de ces journées, le jury remettra ses recommandations à la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

A ce moment de leur travail, le comité d'organisation et le Président du jury sont désireux de recueillir les positions et les propositions des membres du Conseil Supérieur de l'Éducation sur les questions mises en débat.

1. Comment l'évaluation peut-elle être au service des apprentissages des élèves et participer à leurs progrès ?

L'évaluation a différentes fonctions : estimer les connaissances et compétences des élèves, diagnostiquer leurs difficultés, mesurer ce qu'ils ont appris à la fin d'une phase de formation, accompagner leur progression, certifier l'acquisition de connaissances et de compétences par la réussite aux examens. Si l'évaluation est ainsi au cœur des pratiques enseignantes, elle n'aide qu'insuffisamment les élèves à comprendre et apprendre de leurs erreurs, et à identifier leurs progrès. Une évaluation bien comprise et encourageante est pourtant l'une des clés de la réussite scolaire.

Comment l'évaluation peut-elle renforcer la capacité des enseignants à adapter leur enseignement aux besoins des élèves ? Comment peut-elle leur permettre de s'assurer des effets durables de leur enseignement et de la progression régulière des élèves ? Comment associer les élèves à la démarche d'évaluation ? Comment mieux valoriser leurs progrès et tenir compte de la progressivité des apprentissages ?

2. Comment rendre compte aux familles des progrès des élèves ?

Informar les familles est indispensable pour que les parents puissent accompagner et soutenir leurs enfants dans leur scolarité. Livret scolaire, livret de compétences, conseils de classe, réunions parents-professeurs, « contrôles » à signer : les résultats des élèves sont au cœur des échanges entre l'école et les parents. Mais les parents n'ont pas toujours le sentiment de comprendre « où en est » leur enfant, ses difficultés éventuelles et comment y remédier. En outre, tous ne disposent pas des mêmes ressources pour appréhender les « codes » de l'école, son langage, ce qui est attendu de leur enfant et d'eux-mêmes.

Comment l'école peut-elle mobiliser les évaluations pour mieux rendre compte aux familles des progrès des élèves et pour réduire les inégalités face à l'école et dans l'école ? Quels outils peuvent faciliter le dialogue école-familles, favoriser l'implication des parents dans la scolarité de leurs enfants et rendre compréhensibles les exigences de l'école ?

3. Quelle place et quelle forme de la notation dans l'évaluation des élèves ?

La notation est souvent confondue avec l'évaluation. Pour les élèves et leurs parents, qui y sont fortement attachés, la note et la « moyenne » apparaissent très tôt dans la scolarité comme la principale, voire la seule mesure des résultats scolaires. Or, la notation ne permet pas d'identifier précisément les difficultés rencontrées, les progrès réalisés et ceux restant à faire. Utilisée comme outil de classement et de comparaison, elle peut décourager les élèves abonnés aux « mauvaises » notes et contribuer à figer des situations d'échec. De nombreuses études ont par ailleurs montré le caractère subjectif de la notation.

Comment utiliser la notation pour qu'elle favorise la réussite de tous les élèves ? Quels sont les avantages respectifs des différentes formes de notation ? Quel bilan tirer des expérimentations de méthodes alternatives de notation ? Quelle place lui accorder pour l'évaluation des élèves ? Comment l'articuler et la compléter par d'autres types d'évaluation ?

4. Quels doivent être les moments de l'évaluation dans les parcours des élèves ?

L'évaluation a différents objectifs (vérifier des acquis, mesurer des progrès, certifier un niveau requis), auxquels doivent correspondre différents moments d'évaluation. Ces moments sont largement déterminés par l'organisation des niveaux et des cycles, et par les attendus des programmes scolaires. Le diplôme national du brevet et le baccalauréat sont actuellement les points d'aboutissement du parcours des élèves. Ces examens influent sur les modalités d'évaluation tout au long de la scolarité.

Quand et à quelle fréquence faut-il vérifier et certifier les acquis des élèves ? Comment articuler les outils d'évaluation et les pratiques de notation auxquels chaque enseignant a recours dans sa classe avec les moments de certification que constituent les examens et les diplômes ? Quel équilibre établir, au cours de la scolarité, entre contrôle continu, validation progressive du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et examens finals (brevet et baccalauréat) ?

5. Comment mobiliser les évaluations dans la détermination des parcours des élèves, leurs choix d'orientation et les procédures d'affectation ?

L'évaluation est déterminante dans les parcours et l'orientation des élèves, au détriment parfois de leurs centres d'intérêts, de leurs goûts et de leurs motivations. Les procédures d'affectation, qui reposent essentiellement sur les résultats scolaires de l'élève, reflètent cette situation. Si le souci d'assurer toutes les chances de réussite aux élèves qui s'engagent dans un parcours est légitime, fonder l'orientation d'un élève sur les résultats délivrés par le livret scolaire ne permet pas de tenir compte de l'ensemble de ses compétences.

Comment évaluer pour pouvoir orienter en considérant à la fois les prérequis indispensables à la réussite dans une formation donnée et les motivations des élèves ? Comment mieux valoriser une approche par les compétences dans les décisions d'orientation ? Comment articuler l'évaluation et le nouveau parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel ?

Nous vous remercions par avance de votre apport à cette conférence et nous vous prions de croire, mesdames, messieurs, en l'expression de toute notre considération.

Le président du comité d'organisation

Le président du jury

Michel Quéré

Etienne Klein

LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ

# CONFÉRENCE NATIONALE SUR L'ÉVALUATION DES ÉLÈVES





**QUESTION 1**

Comment l'évaluation peut-elle être au service des apprentissages des élèves et participer à leurs progrès ?

**QUESTION 2**

Comment rendre compte aux familles des progrès des élèves ?

**QUESTION 3**

Quelle place et quelle forme de la notation dans l'évaluation des élèves ?

**QUESTION 4**

Quels doivent être les moments de l'évaluation dans les parcours des élèves ?

**QUESTION 5**

Comment mobiliser les évaluations dans la détermination des parcours des élèves, leurs choix d'orientation et les procédures d'affectation ?

**Septembre 2014**

Dépôt des candidatures au Jury et étude par le Comité d'organisation

Devenez membre du Jury

**LE COMITÉ D'ORGANISATION**



- Il nomme les membres du Jury
- Il fournit au Jury les expertises préparatoires
- Il organise la conférence

**LE JURY**



- Il représente la communauté éducative et la société civile
- Il rédige les recommandations pour la ministre

**Octobre 2014**

- Annonce de la composition du Jury
- Première réunion du Jury
- Contributions

Contribuez en ligne

**Novembre 2014**

- Réunion de travail du Jury
- Contributions

Contribuez en ligne

**Décembre 2014**

- Auditions et débats publics
- Délibérations du Jury
- Remise des recommandations du Jury à la ministre

Assistez à la conférence

**LES JOURNÉES DE L'ÉVALUATION**



le Comité d'organisation

le débat est participatif

la parole est ouverte aux non-spécialistes

interventions d'experts

le Jury est au cœur de la réunion publique

**RECOMMANDATIONS DU JURY À LA MINISTRE**

Évaluation des élèves

[conference-evaluation-des-eleves.education.gouv.fr](http://conference-evaluation-des-eleves.education.gouv.fr)

© Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - septembre 2014